

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 23 AVRIL 2010**

Réponse au courrier des Familles Guegan et Viezzoli

M. Bourgeois indique avoir répondu à cette demande lors du conseil municipal du 26 mars en réponse aux questions posées par le Groupe Etréchy ensembles et Solidaires, à savoir :

« Si l'absence d'aire d'accueil des gens du voyage pose effectivement un problème, sa création ne résout pas tout. En effet, nombre de communes ayant procédé à la création de cet équipement se trouve aujourd'hui confrontées à des installations « spontanées », les aires d'accueil étant soit occupées, soit trop petites pour accueillir le groupe entier, etc.

Ce constat met en exergue le problème de l'adéquation entre des capacités d'accueil réparties à l'échelle départementale et des mouvements d'une population supérieure en nombre aux places créées.

Quoiqu'il en soit, la commune ne se dérobera pas à son obligation : l'aire d'accueil sera créée sitôt le choix du terrain arrêté. »